



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

Cadre de référence

Examen des exigences en matière de services de la
circulation aérienne et des services météorologiques à
l'aviation

à

Gatineau, Québec

NAV CANADA
Niveaux de service
151, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H3

Janvier 2024

*L'information contenue dans le présent document est confidentielle et son utilisation est interdite,
sauf lorsque NAV CANADA a donné une autorisation écrite.*

Table des matières

1.0	Objet.....	1
2.0	Portée de l'étude	1
3.0	Contexte	1
4.0	Méthodologie.....	1
5.0	Ressources humaines.....	2
6.0	Plan de gestion des activités.....	2
7.0	Importance des changements.....	3
8.0	Ressources financières.....	3
9.0	Consultation	3
10.0	Plan de gestion de la sécurité.....	4
11.0	Autorité	4

1.0 Objet

Le présent cadre de référence a pour but d'entreprendre une étude aéronautique visant à examiner les exigences en matière de services de la circulation aérienne et des services météorologiques à l'aviation à l'aéroport d'Ottawa/Gatineau.

2.0 Portée de l'étude

L'étude servira à évaluer les exigences relatives à la prestation des services de la circulation aérienne et des services météorologique à l'aviation.

L'étude comprendra des consultations formelles auprès des parties prenantes afin de déterminer s'il existe des problèmes et quelles mesures d'atténuation pourraient s'avérer nécessaires si des changements sont recommandés.

3.0 Contexte

NAV CANADA exploite une station d'information de vol (FSS) à horaires limités à l'aéroport d'Ottawa/Gatineau, offrant des services consultatifs d'aéroport (AAS) et des services de contrôle des véhicules (VCS) 14.75 heures par jour, de 11 h 30Z à 2 h 15Z± (de 6 h 30 à 21 h 15, heure locale). Le personnel de la FSS est également chargé de mener un programme d'observation météorologique de surface pour les METAR et SPECI pendant 14 heures, qui prend en charge une prévision d'aérodrome (TAF) pendant 12 heures. En dehors des heures d'exploitation de la FSS, les informations météorologiques (vent, température, point de rosée et calage altimétrique) sont fournies par un système d'information météorologique limitée (LWIS). Une étude aéronautique de 2007 a réduit les heures d'exploitation de la FSS de deux heures par jour afin de s'aligner plus efficacement sur les exigences des clients.

En juin 2023, une nouvelle fréquence consultative au sol de 122,6 MHz a été introduite, qui sera disponible pendant les heures d'opération de la FSS afin d'atténuer la congestion des fréquences sur la fréquence obligatoire pendant les périodes de trafic intense.

L'aéroport d'Ottawa/Gatineau abrite plusieurs locataires, dont une organisation qui possède et exploite des avions historiques, une entreprise de parachutisme, des écoles de pilotage et de nombreux exploitants privés.

En 2020, l'aéroport d'Ottawa/Gatineau a enregistré environ 43 000 mouvements d'avions et le trafic a augmenté de manière constante chaque année pour atteindre un peu plus de 60 000 mouvements en 2023.

4.0 Méthodologie

L'étude identifiera, évaluera et analysera l'information recueillie dans le cadre de la collecte de données et de la consultation des clients et des parties prenantes. L'étude doit :

- 1) confirmer les exigences des parties prenantes pour les services faisant l'objet d'un examen;

Cadre de référence

Gatineau, Québec - Examen des exigences en matière de services de la circulation aérienne et des services météorologiques à l'aviation

- 2) analyser les préoccupations et les problèmes soulevés par les parties prenantes;
- 3) élaborer des solutions ou des options possibles;
- 4) procéder à une détermination des dangers et évaluation des risques sur les problèmes, le cas échéant;
- 5) présenter des recommandations à la haute direction et au Conseil d'administration aux fins d'approbation;
- 6) assurer la coordination avec les gestionnaires appropriés qui participeraient à la mise en œuvre technique et opérationnelle de tout changement de service proposé;
- 7) assurer la coordination avec Transports Canada.

Une analyse de rentabilisation sera élaborée afin de valider les recommandations, au besoin.

5.0 Ressources humaines

L'équipe multidisciplinaire chargée de l'étude sera composée, au besoin, de représentants des domaines technique, opérationnel et de soutien.

L'équipe chargée de l'étude s'assurera que la consultation avec les parties prenantes concernées ou intéressées est suffisante avant de formuler toute recommandation à la haute direction.

L'équipe chargée de l'étude effectuera une analyse des risques et pourra faire appel aux parties prenantes pour participer à l'évaluation de certains scénarios de risque.

Chef d'équipe : Gestionnaire, Niveaux de service

Conseiller : Directeur, Relations avec l'industrie et les parties prenantes

Collaborateurs :

Spécialiste, Niveaux de service,
Gestionnaires et personnel de la région d'information de vol de Montréal,
Gestion de l'information aéronautique,
Groupe Technologies de NAV CANADA,
Performance de l'entreprise de NAV CANADA,
Relations avec l'industrie et les parties prenantes de NAV CANADA,
D'autres groupes, au besoin.

6.0 Plan de gestion des activités

Approbation du cadre de référence : Janvier 2024

Lors de la réalisation de l'étude*, les activités suivantes seront entreprises :

1. Élaboration d'un plan de communication et de consultation – Hiver 2024
2. Préparation de l'étude – Hiver 2024
3. Consultation – Hiver/Printemps 2024
4. Évaluation des résultats de la consultation – Hiver/Printemps 2024
5. Exécution d'une détermination des dangers et évaluation des risques sur les problèmes – Été 2024

Cadre de référence

Gatineau, Québec - Examen des exigences en matière de services de la circulation aérienne et des services météorologiques à l'aviation

6. Mise au point d'un rapport d'étude aéronautique – Été/ Automne 2024
7. Approbation de la direction générale et du Conseil d'administration – Automne 2024
8. Publication d'un avis de proposition (si nécessaire) – à déterminer
9. Distribution à Transports Canada aux fins d'examen de la sécurité – Automne 2024/Hiver 2025

À la suite de l'examen par Transports Canada :

10. Collaboration en ce qui a trait au plan et aux dates de mise en œuvre avec les groupes appropriés – à déterminer
11. Préparation d'un document au groupe Gestion de l'information aéronautique – à déterminer
12. Préparation et publication de la circulaire d'information aéronautique – à déterminer
13. Préparation et publication d'un avis – à déterminer
14. Mise en œuvre – à déterminer
15. Surveillance et examens postérieurs à la mise en œuvre - à déterminer

** Le calendrier de l'étude peut faire l'objet de changements.*

7.0 Importance des changements

Il est possible que certaines options de prestation des services représentent un changement important pour un groupe d'utilisateurs non négligeable. Le cas échéant, les dispositions de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* sur les avis officiels s'appliqueront.

8.0 Ressources financières

Les changements relatifs à la conception des services pourraient nécessiter le soutien de l'Ingénierie. Ces exigences seront cernées à mesure que l'étude progressera en vue d'entamer la planification de projet pour la mise en œuvre des recommandations d'ingénierie qui figurent dans l'étude.

9.0 Consultation

Un plan de consultation approprié sera rédigé.

Les organisations de l'aviation représentant les aéroports, l'aviation générale, l'aviation d'affaires et d'autres organisations, selon le cas, seront consultées durant l'étude. Une liste complète des parties prenantes et des clients consultés sera jointe à l'étude.

Si vous avez des questions ou souhaitez apporter votre contribution à l'étude, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à studies.etudes@navcanada.ca ou en écrivant à l'adresse suivante :

Adresse municipale/du service de messagerie	Adresse postale
NAV CANADA Niveaux de service 151, rue Slater Ottawa (Ontario) K1P 5H3	NAV CANADA Niveaux de service C.P. 3411, succ. T Ottawa (Ontario) K1P 5L6

10.0 Plan de gestion de la sécurité

Un plan de gestion de la sécurité du projet comprendra les mesures d'atténuation et de surveillance requises pour mettre en œuvre toute recommandation de changement de service. NAV CANADA serait responsable d'amorcer la mise en œuvre des décisions résultant de l'étude approuvée.

11.0 Autorité

Ce document a été publié sous l'autorité du vice-président adjoint, Relations avec l'industrie et les parties prenantes.